

MAROLLES LE MAG

#177

JANVIER 2022



MICRO-FOLIE

PREMIER MUSÉE NUMÉRIQUE
À MAROLLES-EN-BRIE (P.20)

NOUVEAU MAGAZINE
P.11

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
P.13

SAISON CULTURELLE
P.19

Un de vos proches a un projet de vente immobilière en France ?

123... Parrainez !

Et gagnez 10% des honoraires hors taxes pour toutes ventes réalisées !*

Parrainer, c'est gagner !

COMMENT ÇA MARCHE ?

1

Adressez-nous les coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone, mail) de votre proche, ami, famille à l'adresse mail valdemarneest@123webimmo.com

2

Votre contact réalise sa transaction par l'intermédiaire de notre réseau national d'agences

3

Gagnez 10% des honoraires hors taxes lors de la signature de l'acte authentique à dépenser sur le club 123webimmo.com



01 45 94 01 29

Parrainer, c'est gagner !

Gain sous forme de cagnotte à utiliser sur la boutique cadeaux Le Club 123webimmo.com parmi plus de 10 000 références.





Concert de Gospel

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Moment suspendu et festif, Diamond Gospel a livré un pur concert gospel où choristes et public chantaient à l'unisson et aux rythmes des applaudissements.



10 ÉTATS
GÉNÉRAUX



12 URBANISME :
PORTAIL DE
DÉMATÉRIALISATION



13



16 2022,
NOS ENGAGEMENTS



19 SAISON
CULTURELLE



24 ÉLECTIONS
DU CME



28 LES AMIS
DE MAROLLES



33 EN
COM



MAROLLES LE MAG' - #177 / JANVIER 2022 / **Directeur de la publication** : Alphonse Boye / **Rédacteur en chef** : Stéphanie Lourenço / **Rédaction** : Stéphanie Lourenço, Romane Cressini, Antoine Behr / **Conception graphique** : Mahaly Andriamahaninjafy / **Impression** : DESBOUIS GRESIL / **Distribution** : FAB DISTRIB / **Tirage** : 2000 exemplaires / **Photos** : Service Communication et 123RF

📱 Téléchargez l'application mobile
MON APPLI' MAROLLES-EN-BRIE





**DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE**



**DIRECT DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Retrouvez l'actualité de la commune sur
MAROLLESENBRIE.FR
Facebook, Instagram et Youtube

@villedemarolles



**Chères Marollaises,
chers Marollais,**

Malgré un climat sanitaire difficile j'espère que vous avez pu retrouver votre famille et vos amis à l'occasion des fêtes de fin d'année. Moments appréciables dans la vie de chacun, je n'en oublie pas celles et ceux, plus nombreux qu'on ne le croit, restés seuls durant ces fêtes.

Malgré l'effort consenti dans la campagne de vaccination, nous connaissons aujourd'hui une cinquième vague de COVID-19 bien plus contagieuse que la précédente avec l'arrivée du variant Omicron désormais majoritaire sur notre territoire national.

Nos acteurs locaux, commerçants et associations subissent toujours les effets de cette crise sanitaire qui n'en finit pas. Nous avons ainsi renouvelé cette année notre campagne de soutien aux commerçants.

A la demande de nos associations, la commune lance un grand appel au bénévolat afin que chacun d'entre nous puisse prendre conscience que donner un peu de son temps à nos associations, c'est grandement contribuer à la vie locale.

Je tiens ici à remercier les présidents d'associations pour la qualité des échanges tenus lors des premiers États Généraux des associations qui ont confirmé que notre vie associative était tout aussi déterminante pour notre ville que fragile.

Nous nous réjouissons de célébrer avec vous la nouvelle année, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des Vœux à la Population. Mais au regard de la situation sanitaire et à la suite des dernières annonces du Premier ministre, nous avons annulé ce grand rassemblement, en cette période propice à la diffusion du virus.

Toutefois, grâce au travail des agents communaux et de vos élus, nous vous avons préparé une alternative, par la diffusion d'une vidéo et en dédiant quelques pages de ce magazine à la présentation des perspectives pour l'année tout en revenant sur certains projets réalisés en 2021.

Enfin, votre magazine fait peau neuve. Il adopte une nouvelle mise en page, de nouvelles rubriques mais aussi un nouveau nom : Marolles, le Mag. Un magazine qui se veut davantage attractif et tourné vers celles et ceux qui font l'actualité de notre commune, Vous.

J'espère que vous l'appréciez !

Je vous présente à toutes et tous, au nom du Conseil municipal et des agents de la collectivité, nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Plus que jamais, prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne et heureuse année 2022.



Bien à vous

Votre Maire

Alphonse BOYE

Banquet des aînés

JEUDI 11 NOVEMBRE

Partage d'un repas délicieux, plumes et paillettes plein les yeux, souvenirs d'un instant convivial et chaleureux.



Commémoration

JEUDI 11 NOVEMBRE

Moment solennel et citoyen, les élus du Conseil Municipal d'Enfants participaient à leur premier évènement officiel.



Colis de Noël

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Plus de 220 colis gourmands distribués aux Marollais de plus de 70 ans pour que les fêtes soient plus belles.



Soirée jeux de société

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

Soirée ludique et récréative entre amis ou en famille. Jeux de rôles, de plateaux ou encore vidéos, un seul point commun : les rires communicatifs et la bonne humeur.



Lancement des Illuminations

SAMEDI 27 NOVEMBRE

3, 2, 1, Brillez ! La ville est illuminée.
Le lancement des Illuminations de Noël est toujours un évènement qui réchauffe les cœurs.



Concertation publique

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Réunion de concertation publique sur l'implantation d'une nouvelle aire de jeux au parc urbain. Riverains et usagers ont pu échanger avec l'équipe municipale, ce qui permettra de proposer une aire de jeux adaptée aux besoins des petits marollais et de leurs parents tout en respectant le cadre de vie et la tranquillité des riverains.



Spectacle de Noël

DÉCEMBRE 2021

Spectacle « Sauvons Noël » par l'équipe d'animation du centre de loisirs, joué dans les écoles.

SIGNALISATION ROUTIÈRE AU SOL



Travaux de remise en état de la signalisation routière horizontale réalisés en fin d'année 2021 :

- avenue des 40 Arpents
- avenue des Moissonneurs
- avenue des Uzelles
- rue Pierre Bezançon
- mail de la Justice
- rue des Foupleurs
- les Bagaudes

CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS

Travaux de remise en état des cheminements piétonniers de la commune réalisés en fin d'année également :

- avenue des Buissons
- avenue des 40 Arpents
- entrée de l'école de la Forêt
- ronds-points de l'avenue Brassens
- place des 4 saisons
- rond-point du Hêtre



AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE

Pour éviter les traversées trop fréquentes en dehors des passages piétons, des aménagements sécuritaires ont été réalisés sur le parking du centre commercial et devant l'Espace des Buissons. La pose de nouvelles barrières de sécurité permettra également d'installer des balconnières et de fleurir l'avenue des Bruyères dès les beaux jours du printemps.



NOUVEAUX AGRÈS

Le parc urbain s'est enrichi de nouveaux agrès, qui complètent ainsi ceux déjà installés.



STREET WORK OUT

La structure de Street work out située initialement sur le parc de la Marnière, est désormais à disposition du public sur le parc urbain. Il a également été complété par un nouvel équipement.



ROUTE DE MAROLLES

Le territoire GPSEA a entamé des travaux d'assainissement (réhabilitation des réseaux d'eaux usées et pluviales) sur la route de Marolles à Sucy. Ces travaux nécessitent la mise en place d'une interdiction de circulation à certaines heures et d'une déviation par la RN19 ainsi qu'une réglementation de la circulation et de stationnement. Le maire

de Marolles a ainsi pu négocier des horaires d'ouverture et proposer des sens de circulation de façon à ce que les usagers marollais soient le moins impactés, notamment aux heures de pointe.

Les travaux devraient s'achever à la fin du mois de février.



RÉALISATIONS DÉDIÉES À L'ENFANCE

La commune a bénéficié d'une subvention de 15 347 € de la Caisse d'Allocations Familiales pour réaliser des travaux d'aménagements et de rénovation de l'équipement des accueils de loisirs des écoles des Buissons et de la Forêt.



AMÉNAGEMENTS DE LA MAISON DES JEUNES

La Caisse d'Allocations Familiales a attribué une subvention de 9 375 € pour la réalisation d'aménagements extérieurs de la Maison des Jeunes : traçage au sol de terrains de jeux et mise en place d'un boulodrome.





MEILLEUR SUSHI

Le Centre commercial des Buissons accueille depuis le mois de novembre dernier, un nouveau restaurant japonais « Meilleur Sushi ». Situé rue des marchands, face au Vergers de Marolles, le restaurant propose une large variété de menus, il y en a pour tous les goûts : maki, sushi, sashimi, yakitori mais aussi des chirashi...

Horaires d'ouverture :

- lundi au samedi : de 11h à 14h30
puis de 17h à 21h30
- dimanche : de 12h à 15h.



CRÉATIVE STORE

Sandrine Schweizer, propriétaire de la boutique de loisirs créatifs Créativ'e-thé, a ouvert en décembre son Creative Store, un showroom dédié à la couture et au scrapbooking. Ce concept familial et créatif a fait des petits avec ce nouvel espace situé au 4 hameau de la Tuilerie, près du magasin « Les couleurs de Tollens ». Amateurs de couture et de scrapbooking, vous y trouverez votre bonheur !

Informations sur creative-store.fr



ÉTATS GÉNÉRAUX DES ASSOCIATIONS



La rentrée 2021 des associations a encore été marquée par la situation sanitaire, la mise en place du pass sanitaire pour les enfants de plus de 12 ans, la peur du Covid qui continue de planer sur les têtes, l'appréhension de confinements à venir... Des craintes qui finissent par avoir des conséquences lourdes dans le fonctionnement des associations marollesaises. C'est donc dans ce contexte, que le 14 novembre dernier, l'équipe municipale a souhaité réunir les présidents d'association à l'occasion des premiers États généraux des associations.

Cette journée d'échanges et de convivialité répondait à 3 objectifs principaux :

- Permettre à chaque président d'association de faire un état des lieux de son association face aux contraintes de cette rentrée ;
- Présenter les objectifs visés pour cette saison et les projections envisagées pour les années à venir ;
- Échanger entre présidents pour faciliter les retours d'expérience et se projeter ensemble dans des actions communes.

Cette rencontre a ainsi mis en avant les difficultés rencontrées pour recruter des animateurs, des professeurs, mais aussi pour séduire des bénévoles potentiels. Exposer les difficultés financières dues à la baisse des adhérents et la difficulté à fidéliser mais aussi des solutions pour continuer d'avancer : les supports de communication municipaux qui se font le relais des informations associatives, la nouvelle maquette du magazine, des événements participatifs, des rendez-vous personnalisés pour les demandes de subvention... L'équipe municipale est convaincue qu'en travaillant ensemble, associations et municipalité, le dynamisme associatif si caractéristique de la ville, retrouvera un nouvel élan.



RELOOKING DU MAGAZINE MUNICIPAL

PAULINE BISQUERT

Adjointe au maire en charge de
l'Intercommunalité, la Promotion de la ville
et la Communication

L'équipe municipale a le plaisir de présenter aux Marollais, le nouveau look du magazine d'information municipale, qui devient à compter d'aujourd'hui « Marolles, le Mag ».

Pour l'occasion, Pauline Bisquert, adjointe en charge de l'Intercommunalité, la Promotion de la ville et la Communication revient sur la genèse du projet.

Le pourquoi du comment !

« Certains diront que lorsqu'un changement d'équipe municipale a lieu, il est naturel que les supports d'information suivent, c'est sans doute vrai. Telle n'est pas notre motivation. La maquette du Marolles Infos avait besoin de se moderniser pour mieux répondre aux attentes des marollais. Des attentes exprimées notamment lors de la campagne municipale. Nous souhaitons également un magazine plus à notre image, dynamique, clair et facile à lire. »

Un magazine plus moderne

« Notre désir de modernité, nous l'avons déjà affirmé avec la mise en place de l'application mobile. Les tendances graphiques et éditoriales de ces dernières années, donnent la part belle à l'image et à des articles plus brefs. Avec une fréquence bimestrielle, nous souhaitons revenir sur les événements et réalisations sur la commune mais aussi nous projeter vers l'avenir avec les projets, la saison culturelle, le dynamisme de nos partenaires... C'est ainsi que se découpe la ligne éditoriale de Marolles, le Mag : une partie « en résumé » qui retrace tout ce qui s'est réalisé, une partie « à venir » qui parle d'elle-même, et une partie qui permet de montrer la vie au sein du Plateau Briard, avec nos partenaires et nos associations. »

Vitrine du dynamisme de la ville

« N'oublions pas que le magazine municipal est aussi une vitrine de la ville, à travers les associations, les commerces et les initiatives locales. Au travers des choix de la ligne éditoriale, des photos et des sujets traités, c'est toute cette vie marollaise, son énergie et son dynamisme que nous souhaitons retranscrire. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à le découvrir que nous en avons eu à le faire naître. Un grand merci aux agents du service Communication et aux élus qui ont pensé, imaginé et conçu ce nouveau magazine d'information municipale. »



NOUVEAUX MAROLLAIS

Vous êtes arrivé récemment dans la commune ? N'hésitez pas à nous contacter afin de participer à l'accueil des nouveaux marollais. Les élus vous reçoivent en petit comité, pour échanger ensemble sur votre parcours, vos attentes et permettre ainsi, à notre ville, de s'enrichir d'un regard nouveau. L'occasion aussi de présenter la ville, ses activités, son dynamisme et de répondre à vos questions. Nous vous invitons à vous faire connaître auprès du cabinet du maire.

Vous pouvez également remplir le formulaire « nouvel arrivant » sur le site de la ville marollesenbrie.fr.

Téléchargez l'application « Mon appli Marolles-en-Brie » pour rester informé sur les événements et l'actualité de la commune.



Contact : cabinet-maire@marollesenbrie.fr
Tél. : 01 45 10 38 14



À VENIR

URBANISME

iDE'AU, le portail de dématérialisation des autorisations d'urbanisme

À compter de janvier 2022, vous pourrez déposer votre demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où que vous soyez, par une démarche simplifiée et sans frais. En effet, les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants doivent également assurer leur instruction sous forme dématérialisée. Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'État déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS, et la commune de Marolles met en ligne le portail iDE'AU via son site internet www.marollesenbrie.fr.

iDE'AU : comment ça marche ?

Il s'agit de l'Interface de Dématérialisation et d'Échanges des Autorisations d'Urbanisme.

La ville de Marolles met à votre disposition un service en ligne gratuit, permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes. Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches.

-  Un **service en ligne accessible 7J/7 – 24H/24** depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
-  Un **suivi de l'avancement** de votre dossier en temps réel.
-  Une **aide en ligne** pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
-  Un traitement de votre demande optimisé grâce à une **administration plus efficace et connectée**.
-  Des **échanges simplifiés** avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
-  Un **gain de temps et d'argent**. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.



www.marollesenbrie.fr



DOSSIER

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Il sera proposé au prochain Conseil municipal d'adopter le règlement du premier budget participatif de la commune. Dans la continuité des visites de quartier et des réunions de concertation, le budget participatif naît de la volonté de l'équipe municipale de favoriser l'engagement citoyen et de rendre davantage efficace l'action publique en nous appuyant sur ces outils de démocratie participative.



LE BUDGET PARTICIPATIF

C'est quoi ?

C'est de l'argent alloué par la collectivité pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens non élus selon un principe simple "Vous décidez. Nous (collectivité) réalisons." Vous souhaitez installer une boîte à livres, des bancs, un espace fleuri ou encore une fresque sur un bâtiment ? Grâce au budget participatif, tout Marollais non élu pourra proposer son projet aux habitants.

Quelles sont les étapes de ce budget participatif ?



Vous proposez...

Vous avez un projet pour Marolles ? Il vous suffira de remplir un formulaire, qui sera accessible sur notre site internet et en mairie, en décrivant précisément votre projet. Vous pourrez déposer ce formulaire sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.

Vous votez...

Les projets retenus par le comité mis en place seront soumis au vote des habitants. Celui-ci sera accessible sur notre site internet marollesenbrie.fr et une urne sera également présente en mairie.



Vous avez une idée, un projet pour votre ville ?

Le budget participatif est fait pour vous !

Si le Conseil municipal adopte ce projet, de nouvelles informations vous seront rapidement partagées via les outils de communication de la commune, à partir du mois de février.

Pour davantage de renseignements, contactez le cabinet du maire : cabinet-maire@marollesenbrie.fr ou au **01 45 10 38 14**.



Nous analysons...

A l'issue de cette période de dépôts de projets, **un comité d'élus et d'agents municipaux se réunira pour analyser la faisabilité des idées proposées** par les habitants s'assurant que celles-ci répondent bien aux critères qui seront fixés par le règlement du budget participatif.

Ce comité d'étude s'assurera également que le projet ne dépasse pas l'enveloppe budgétaire allouée au budget participatif 2022 (son montant sera déterminé au prochain Conseil municipal).

Les porteurs de projets y seront conviés pour suivre l'analyse de leur projet et éclairer si besoin ce comité.



Nous réalisons...

Les ou les projets ayant reçu le plus de votes, et rentrant dans l'enveloppe budgétaire allouée au budget participatif sont proclamés vainqueurs. **Ils seront réalisés par les services municipaux** et les porteurs de projets seront associés au suivi des travaux.



TROIS QUESTIONS À

ALAIN BOUKRIS

Adjoint au maire en charge des Commerces, de la Population et de la Dynamique de la Ville

Comment est née l'idée d'un budget participatif ?

Nous croyons vraiment au principe de co-construction. Durant la campagne, nous avons mis l'accent sur notre envie de démocratie participative et plus particulièrement notre volonté de permettre aux marollais de proposer et choisir le projet qui leur tient à cœur. Le budget participatif servira à mettre en œuvre ces projets. C'est une promesse de campagne !

A quoi sert un budget participatif ?

Les politiques parlent souvent de démocratie participative comme d'un outil qui renforce le lien entre les citoyens et les élus. C'est dans ce sens que nous avons pensé le projet de budget participatif, créer du lien, rendre le marollais acteur de sa ville. Alors que l'équipe municipale travaille sur les projets structurants sur le long terme, pourquoi ne pas donner aux marollais la possibilité d'agir également sur leur ville et à plus court terme ? C'est tout l'enjeu du budget participatif : faire participer les habitants à l'évolution de Marolles sur la base de propositions de projets pour l'intérêt général.

Est-ce une façon de rester proche des marollais ?

Tout à fait ! En tant qu'élus nous avons besoin de rester en prise directe avec les marollais, entendre leurs attentes, mais également leurs retours sur l'action politique que nous menons. Et pour bien vivre ensemble, il faut échanger, coopérer, co-construire. C'est aussi une façon de rendre compte de la réalité de l'action publique.

NOS VŒUX AUX MAROLLAIS

Chères Marollaises, chers Marollais,

J'avais à cœur de partager avec vous à la fois la solennité et la convivialité de la cérémonie des vœux à la population.

Mais au regard de la situation épidémique nous devons nous résoudre, avec une certaine tristesse, à renoncer à l'organisation de ce grand rassemblement, propice à la diffusion du virus.

Nous apprécions tant ces moments avec vous, à l'occasion des événements municipaux, associatifs, de réunions de concertation ou encore des visites de quartier.

Malgré la pandémie, 2021 a permis de nous retrouver autour d'événements conviviaux, d'occasions festives mais aussi d'échanger et ainsi permettre de faire avancer ensemble notre Ville.

Sans votre engagement lors des réunions de concertation, nous n'aurions pas pu acter l'installation de la nouvelle aire de jeux au Parc urbain prévue en 2022. Sans votre mobilisation lors des visites de quartier, de septembre dernier, nous n'aurions pas eu connaissance de nombreuses problématiques propres à votre cadre de vie. Merci pour votre participation à ces événements.

Lorsqu'avec mon équipe nous nous sommes présentés à vous, il y a bientôt deux ans, nous étions persuadés que chacun d'entre vous devait avoir la possibilité d'agir à sa mesure pour Marolles-en-Brie.

A nos yeux, vous êtes les experts de votre quotidien. C'est en ce sens que nous avons rapidement mis en place l'application mobile de la commune, permettant à chacun d'être informé des événements de la commune, mais aussi de nous transmettre des signalements, installé deux conseils de citoyens (sécurité et travaux) ou encore organisé les visites de quartier.

2022 aura donc pour objectif de pérenniser notre volonté d'agir, avec vous, pour Marolles-en-Brie.

Vous permettre d'imaginer et de choisir un projet pour votre ville par le lancement du premier budget participatif.

En 2022, nous renouons avec l'événement Les Marollais Remarquables. Par cette cérémonie, je souhaite mettre à l'honneur les talents ou les personnalités exceptionnelles que compte notre Ville.

Enfin, l'année qui s'ouvre verra aussi la poursuite des études de la Maison pour Tous. Ce projet aux multiples facettes, complexe certes, mais si utile pour créer un espace de rencontre, de partage et d'initiatives citoyennes, accessible à tous.

En 2022, mon équipe et moi aurons à cœur de consolider le lien qui nous unit Tous. C'est pourquoi nous souhaitons que la période électorale qui s'annonce soit un moment d'échange

d'idées dans une *agora* démocratique et non un spectacle de mise à mort dans une arène.

S'il est sain de débattre, de confronter nos visions nécessairement différentes des choses, de notre pays et du monde, n'oublions pas de nous écouter et de nous respecter. Car le moment viendra où unis, nous aurons la même volonté : celle d'avancer ensemble pour Marolles et pour la France.

Chères Marollaises, chers Marollais, soyez assurés du dévouement de vos élus et de l'implication sans failles des agents communaux dans cette mission. Je tiens ici à remercier ces derniers de leur engagement pour notre commune, qui me rend particulièrement fier d'être maire de Marolles-en-Brie.

Je vous souhaite à toutes et tous, au nom de l'ensemble des élus du Conseil municipal et des agents de la ville, une belle et heureuse année 2022.



Votre Maire
Alphonse BOYE

UNE VILLE TOUJOURS PLUS DYNAMIQUE



- Lancement du premier **budget participatif**.
- Reconstitution des **visites de quartier** et des matinées « **Vos élus à votre écoute** » au centre commercial.
- Organisation d'**événements festifs** (Fête du Livre et du Jeu, Marolles en Fêtes, Ciné en plein air, les Marollais Remarquables...).
- **Saison culturelle riche** : café-littéraire, concerts, théâtres et expositions avec les Micro-Folies.

UNE VILLE TOURNÉE VERS NOS ENFANTS



- Aménagement de la **nouvelle aire de jeux au Parc urbain** : des structures modernes et adaptées à tous les âges sur cet espace, tant attendues par nombre d'entre vous.
- Installation de **jardins pédagogiques dans nos écoles** pour sensibiliser dès le plus jeune âge à la protection du vivant.
- Installation dans nos écoles de plusieurs **tableaux numériques interactifs** en remplacement des traditionnels tableaux noirs ou blancs de nos classes.
- **Stages multi-sports** à chaque vacances.

UNE VILLE ATTENTIVE A SON ENVIRONNEMENT



- Requalification de la seconde phase de l'**avenue des Bruyères** : reprise complète de la chaussée et des trottoirs. La première phase s'est terminée en 2021.
- Reprise des **chemins piétonniers du Parc urbain** : création d'une voie verte et installation de bancs.
- Création de nombreuses **places de stationnement** : elle s'appuiera sur l'étude d'optimisation du stationnement public réalisée en 2021 par les services techniques de la ville.
- Poursuite des études avec GPSEA : passerelle, route de la forêt.
- Remplacement de plusieurs véhicules thermiques municipaux par des **véhicules électriques**.
- Mise en place d'un **dispositif de groupement d'achat** (à l'instar du système de compostage mis en place en 2021) : récupérateurs d'eau, entretien des jardins, panneaux solaires.



UNE VILLE PLUS SÛRE

- Renforcement de notre **police pluri-communale** par le recrutement d'agents supplémentaires : l'objectif est d'atteindre un effectif de 12 agents fin 2022.
- Remise en état de notre **réseau de vidéoprotection**.



**SAI
-SON 2022**

CULTURELLE



LES MICRO-FOLIES

Du 12 au 27 février 2022

Si tu ne viens pas au musée, le musée viendra à toi ! Amener l'art directement aux habitants, tel est le nouveau projet innovant porté par Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). Première commune du territoire à bénéficier d'une résidence Micro-Folie, nous accueillerons la structure du 12 au 27 février 2022, à la salle des fêtes.

Mais, une Micro-Folie, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un **espace culturel miniature et transportable** permettant l'accès à une éducation artistique de qualité par le biais original des loisirs numériques.

De quoi se compose la Micro-Folie de GPSEA ?

- D'un **musée numérique** en visite libre ou guidée vous faisant découvrir près de 1 700 œuvres issues des collections de 88 institutions partenaires (dont le Château de Versailles, les musées du Louvre, du Quai Branly, ou encore de la Philharmonie de Paris).

- D'un **atelier de fabrication** appelé FabLab et

mettant à votre disposition des machines innovantes telles qu'imprimante 3D, presse à chaud, brodeuse numérique, et découpeuse vinyle pour laisser libre court à votre créativité.

- D'un **espace de réalité virtuelle**, conçu par Arte, et vous plongeant au cœur d'une expérience immersive pour revivre l'éruption du Vésuve à Pompéi, nager au milieu d'un banc de requins, ou vous inviter aux Noces de Cana de Véronèse, par exemple.

- D'une **bibliothèque/ludothèque** composée d'une sélection d'ouvrages proposés par la Médiathèque Mobile et des Mallettes pédagogiques de la Réunion des Musées nationaux, offrant des dizaines de jeux et d'activités autour de chefs-d'œuvres picturaux.

Des temps de visites seront organisés tout au long de la résidence pour permettre au public marollais (écoles, centre de loisirs, associations, CCAS...) de bénéficier de ce bel outil de médiation culturelle.



THÉÂTRE " ET ELLES VÉCURENT HEUREUSES "

Ven. 11 mars 2022

Salle des fêtes – 20h30
Entrée libre

Dans le cadre de la Journée internationale des droits de la femme, nous avons souhaité programmer une comédie mettant en scène trois femmes à des stades différents de leurs vies et confrontées aux interrogations qui feront écho à bien des situations.

« Et elles vécurent heureuses », est un spectacle hilarant mis en scène par Arnaud Maillard et porté par trois comédiennes férocement drôles : Angélique s'apprête à dire Oui...ou Non. Jeanne est enceinte...ou pas. Delphine divorce... mais garde le chien. Leur point commun : le bonheur à tout prix !

Après avoir conquis la capitale, ne manquez pas la représentation du vendredi 11 mars 2022, à 20h30, à la salle des fêtes.

FÊTE DU LIVRE ET DU JEU

Sam. 26 mars 2022

Bibliothèque de Marolles
Entrée libre

Associés tout deux à la notion de plaisir et de divertissement, nous vous donnons rendez-vous à la bibliothèque et sur la place des Quatre Saisons le 26 mars 2022 pour partager un moment placé sous les auspices de la lecture, du livre et du jeu.

Vous aurez la chance de rencontrer et d'échanger avec des auteurs autour de séances de dédicaces, de vous essayer à des jeux anciens en bois, ou encore de participer à des ateliers et lectures publiques.

CHOCO & CAFÉ LITTÉRAIRES

Mer. 13 avril 2022

Jeu. 14 avril 2022

Bibliothèque de Marolles
Entrée libre



C'est le rendez-vous des amateurs de littérature : « Café » pour les adultes, « Choco » pour les enfants. Ces instants privilégiés vous permettent de découvrir l'univers d'un auteur à travers des échanges toujours ponctués par un moment de convivialité à partager avec l'ensemble des participants. Les mercredi 13 et jeudi 14 avril 2022, nous accueillerons plusieurs auteurs de la région et d'ailleurs ayant tous comme point commun « La Littérature Fantastique » : Souhila CHIDIAC, Noémie DELPRA, Philippe « Aurèle » LEROUX, et bien d'autres encore !

CONFÉRENCE UIA

Lun. 23 mai 2022

Salle des fêtes – 14h30
Entrée libre

L'Université Inter-Ages de Créteil vous invite à une conférence menée par Pierre-Alain MALLET, conférencier national, sur le thème de l'histoire du Plateau Briard : « Aux confins de l'Île-de-France et de la Brie, le Plateau Briard conserve les traces de son passé. Larges forêts en lisière desquelles châteaux et demeures seigneuriales vinrent s'installer. Passé agricole et maraîcher, la silhouette des fermes briardes ponctue un paysage qui a su préserver églises, puits et lavoirs comme les témoignages de la vie rurale. ». Contact : contact@uia94.fr

LE CARNAVAL

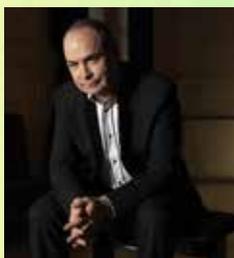
Sam. 16 avril 2022

Le Carnaval et le Cinéma, voilà bien deux choses qui nous ont manqué l'année dernière. Il était donc naturel que l'équipe municipale et le service Enfance-Jeunesse choisissent le thème « **Marolles fait son cinéma !** » pour cette nouvelle édition du Carnaval.

Le samedi 16 avril 2022, **revêtez vos plus beaux costumes** de super-héros, princesses Disney, James Bond ou Rambo et venez vous amuser en famille ou entre amis au son des tambours (ou des casseroles : plus on fait de bruit, plus on rit !).

Au programme, un **défilé** partant de la mairie jusqu'au parc urbain, où, nous brûlerons le traditionnel Bonhomme Hiver. Le tout ponctué par des **animations culturelles, musicales et ludiques** : trompettes, percussions, acrobates, flashmob et goûter.

Deux chars décorés sur le thème du cinéma seront réalisés par les équipes du service Enfance – Jeunesse, mais pas seulement ! Vous pouvez vous aussi participer à la création de ces chars lors d'ateliers collectifs. Pour le « char Enfance », à partir du 13 janvier 2022, tous les jeudis de 14h à 16h, au centre de Loisirs. Et à partir du 15 janvier 2022, tous les samedis, de 14h à 16h, à la Maison des Jeunes pour le « char Jeunesse ».



LES CONCERTS DE POCHE

Sam. 23 avril 2022

Informations pratiques et programme à paraître.

Billetterie sur place : Tarif plein 10 €/ Tarif réduit 6 €
Personnes ayant participé aux ateliers 3 €

Les Concerts de Poche font leur grand retour à Marolles. Créée en 2005, l'association des Concerts de Poche permet de **faire vivre et rayonner la musique classique**, jazz et l'opéra à travers des projets uniques à chaque ville mêlant ateliers et concerts.

Samedi 23 avril 2022, nous accueillerons un duo d'artistes de renom. Considérée comme l'une des meilleures mezzo-sopranos de sa génération, sacrée pour la troisième fois en 2020 Artiste Lyrique de l'année aux Victoires de la Musique, **Karine Deshayes** débute sa carrière au sein de la troupe de l'Opéra de Lyon avant d'être invitée sur toutes les plus importantes scènes françaises. Sa carrière s'ouvre également à l'étranger : en Allemagne, en Espagne, à New-York... Pour l'accompagner, **Philippe Cassard**, pianiste hors pair formé au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il est régulièrement invité à jouer dans les principaux orchestres européens et développe depuis des duos avec des chanteurs grâce à sa passion pour la musique de chambre.

En amont du concert, **huit ateliers « Musique en Chantier »** seront menés auprès des écoliers, collégiens et seniors. Ces ateliers sont axés sur l'invention et l'interprétation ; ils aboutissent à la création collective et musicale d'un conte ou scénario.

CONCERT-LECTURE

« TOUS LES MATINS DU MONDE »

Jeu. 16 juin 2022

Jérôme Chaboseau, à la viole de gambe, et **Laurence Dri**, conteuse, vous proposent de découvrir (ou redécouvrir) le grand classique de Pascal Quignard « Tous les matins du monde ». Ce **concert intimiste** alternera lecture de passages choisis et interprétation musicale des œuvres de Marin

Marais, Jean de Sainte-Colombe et Jean-Baptiste Lully.

Le jeudi 16 juin 2022, assistez à ce café littéraire un peu particulier et venez partager un grand moment d'émotion littéraire et musicale.



MAROLLES EN FÊTE

Sam. 25 juin 2022



La pandémie et la météo ayant privé et terni les dernières éditions de Marolles en fête, pas question de boudier notre plaisir cette année. En 2022, nous espérons pouvoir programmer une belle journée d'animations, de spectacles, de délicieuses choses à manger et de surprises pour voir à nouveau briller les étoiles dans vos yeux et les sourires illuminer vos visages. Save the date !

CINÉ PLEIN AIR

Ven. 8 juillet 2022

Chaque année il marque le début des vacances d'été : c'est le -désormais- traditionnel Ciné Plein Air ! Ne manquez pas cette soirée conviviale et guettez le sondage sur les réseaux sociaux pour voter pour le film que vous voudrez voir diffusé.



BOURSE AUX PROJETS JEUNES

« Avoir des projets c'est bien,
pouvoir les réaliser c'est mieux ! »

Pour aider les jeunes de 12/25 ans, la Ville de Marolles-en-Brie propose une aide financière et un accompagnement dans le montage du projet.



Étape 1 : avoir la bonne idée !

Cette étape-là ne dépend que de vous ! La commune se propose de vous aider dans la réalisation de vos projets en privilégiant ceux qui développent l'autonomie (formation, emploi, transport...) et qui favorisent la citoyenneté (projets solidaires, collectifs, humanitaires ...).



Étape 2 : élaborer le projet !

L'équipe de la Maison des Jeunes vous accompagnera dans cette étape. Un accompagnement méthodologique est proposé aux jeunes pour chaque projet soumis : aide à l'organisation, à la recherche de partenaires, relais vers d'autres professionnels en fonction de la thématique choisie ...



Étape 3 : déposer le dossier

Votre dossier doit être remis au service Jeunesse avant d'être transmis au jury, accompagné du règlement signé du dispositif « Bourse aux projets Jeunes ». Il devra expliciter la motivation du candidat, la nature du projet, la contrepartie envisagée (travail d'intérêt général pour le compte de la commune ou d'une association locale), la situation socio-familiale, les freins de finance-

ments rencontrés, l'originalité et l'intérêt du projet, ainsi que les buts poursuivis.

Si votre projet n'est pas retenu, les animateurs vous orienteront vers les bons interlocuteurs en fonction de vos besoins.

Étape 4 : rencontrer le jury



Composé d'élus délégués à la Jeunesse et au CCAS, d'un titulaire au Comité d'Administration du CCAS, du responsable du service Jeunesse et de l'équipe d'animation de la Maison des Jeunes, le jury a pour mission de sélectionner les dossiers.

Deux sessions sont organisées dans l'année afin de permettre aux candidats de présenter leurs projets.

À l'issue du projet, vous réaliserez un bilan afin de partager votre expérience via des photos, des vidéos ou encore des interventions orales auprès d'autres jeunes.

Maison des Jeunes : maisondesjeunes@marollesenbrie.fr
Tél : 01 45 99 02 89 – 07 77 72 41 34





LA MONTAGNE ÇA NOUS GAGNE !

Le service Enfance-Jeunesse propose cette année un séjour découverte de la montagne aux enfants de 8 à 15 ans, du 28 février au 4 mars 2022. Une trentaine de jeunes seront accompagnés par un animateur de Florimont sur la face aux Alpes du Léman, à 50 mètres des pistes de ski et des chemins de randonnée.

Au programme de ces 5 jours, des activités en lien avec la découverte de la montagne : ski, biathlon, balade en raquettes, visite du village de Bellevaux...

ANNULÉ



STAGE MULTISPORTS

Relancés cet été, les stages multisports proposés par la Municipalité sont désormais organisés à chaque période de vacances. Destinés aux enfants de 9 à 12 ans, ces stages d'une semaine permettent de découvrir des sports tels que le baseball, le tir à l'arc, l'athlétisme, le tchoukball, le crossminton ou encore le tennis de table.

Le prochain stage se tiendra du 21 au 25 février 2022.

Inscriptions : scolaire@marollesenbrie.fr
Tél : 01 45 10 38 31



LE CME À PIED D'ŒUVRE

Le 7 octobre dernier, les élèves se sont prêtés au jeu de la démocratie en élisant les 8 nouveaux représentants du Conseil Municipal d'Enfants. Cette nouvelle équipe renouvelée de moitié, s'est installée le 19 octobre en séance plénière dans la salle du Conseil.

Mobilisés depuis leur élection, les jeunes conseillers ont accompagné les élus de la ville lors de la dernière commémoration du 11 novembre et à l'occasion de la distribution des colis pour les anciens. Depuis, ils se sont constitués en deux commissions : sport et loisirs, citoyenneté et cadre de vie et démarrent ce mandat avec de beaux projets.



Commission Sport et loisirs

Sur la liste des projets, nous pouvons retrouver de nombreuses idées d'animation : une kermesse pour les deux écoles, un week-end d'activités Koh-Lanta, un cache-cache galet, un cross, un après-midi quizz et jeu en famille, une fête foraine, une grande chasse aux œufs de Pâques et bien sûr, la traditionnelle boum des Cm 1/Cm2 de fin d'année.

Citoyenneté et cadre de vie

Cette année la part belle est donnée à l'environnement avec des projets comme une grande journée de nettoyage des écoles, l'installation de récupérateurs d'eau, la création d'un potager solidaire, la plantation d'arbres fruitiers, le fleurissement des écoles... Mais aussi des projets de portée plus large comme l'installation d'une fontaine à eau au parc urbain, la mise en place d'un marché alimentaire en centre-ville, un loto pour la protection animale et une collecte alimentaire et de vêtements pour les plus démunis.

Voilà un mandat qui promet !

Nous renouvelons nos félicitations aux élus de l'école de la Forêt : Mahina Andriamaheninjafy, Morgane Lebrun, Hugo Brohier et Olivier Courtois ; ainsi qu'à ceux de l'école des Buissons : Violette Charbonnier, Elisa Basselin, Antoine De Larrard et Enzo Buchle.



CONVENTION EPFIF

« Un outil avantageux
pour notre commune. »

A l'instar de 7 autres villes du GPSEA, le conseil municipal du 30 septembre 2021 a autorisé Monsieur le maire à signer la convention d'intervention avec L'Établissement Public Foncière d'Ile de France (EPFIF).

Cet organisme de portage de l'État dont la vocation est d'accompagner et de créer les conditions de mise en œuvre d'opérations des collectivités par une action en amont ainsi que la mise à disposition de toute expertise en matière foncière, nous accompagnera dans notre action de veille et de maîtrise foncière pour la construction de logements.

Tout comme avec le SAF94 qui a réalisé le portage foncier du projet du Cœur de Village (îlot Ouest et Est), Marolles pourra désormais effectuer des opérations de portage foncier avec l'EPFIF.

Cette nouvelle collaboration nous permettra à l'avenir :

- de réduire nos frais financiers liés au portage foncier (5% de la valeur du terrain).
- de valoriser – sous certaines conditions légales - le montant de notre pénalité SRU qui est actuellement de 160 000€ par an, pour permettre au bailleur social de construire des logements de meilleure qualité. En effet l'EPFIF bénéficie de subventions issues des pénalités SRU payées par les villes. A ce titre, il permet d'effectuer des minorations foncières dans le cadre de création de logements ou de réhabilitation comprenant à minima 30% de logements sociaux.
- de faciliter notre collaboration avec les services de la préfecture en charge du contrôle de la loi SRU.

Il convient de préciser que la réalisation de l'ensemble des acquisitions foncières, par voie amiable ou par délégation du droit de préemption, est toujours conditionnée à la validation expresse et préalable de la commune. Aucun portage foncier ne peut être fait sans l'accord du maire. Cette convention, qui ne diffère en rien de celle qui a été signée précédemment avec le SAF94, est plutôt avantageuse pour notre commune.



MAROLLAIS REMARQUABLES

Marolles est une ville dynamique, riche d'un réseau associatif vivant et actif. Nous sommes également le berceau de talents et de personnalités exceptionnelles méconnues du public.

Notre ville abrite plus d'un Marollais remarquable par son talent personnel ou professionnel, une initiative, un projet ou encore une action particulière qui contribuent à faire rayonner la commune dans et au-delà de ses frontières.

Parce que les actions positives, la solidarité, le don de soi et le talent sont des qualités contagieuses, l'équipe municipale vous invite à sonder votre entourage, au sein des associations, des vos amis, de votre travail, ou de votre école pour y déceler celles et ceux qui par leurs actions sont des modèles pour nos jeunes et contribuent à faire rayonner l'image de Marolles-en-Brie.

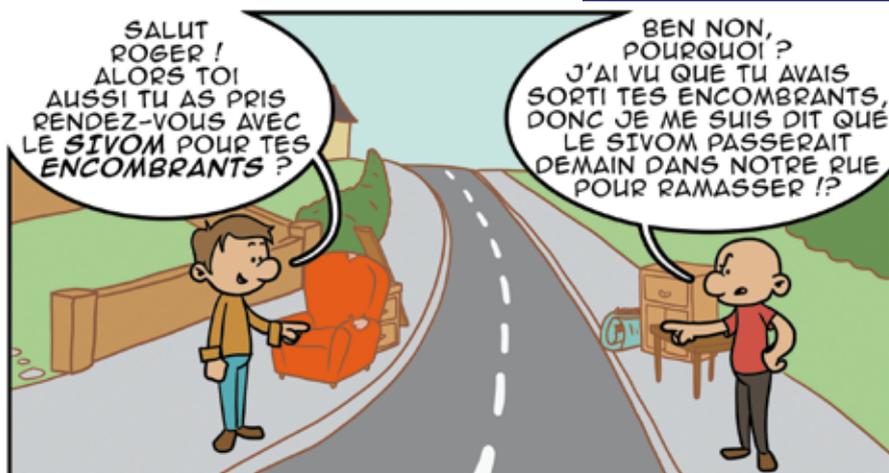
CANDIDATER OU PROPOSER UNE CANDIDATURE

Écrire à evenementiel@marollesenbrie.fr ou
appeler le

01 45 10 38 34

avant le 1^{er} mars 2022.

Une cérémonie en
l'honneur des Marollais
remarquables se tiendra
le 10 mai 2022.



ALLO
ENCOMBRANTS
01.69.00.96.90



BIBLIOTHÈQUE DE MAROLLES

 Place des Quatre Saisons
94440 Marolles-en-Brie

Horaires d'ouverture

LUNDI 14:00 - 17:00

MERCREDI 10:00 - 12:00
14:30 - 17:30

SAMEDI 10:00 - 12:30



Tél. : 01 45 98 38 66

Mail : bmarolles@gpsea.fr

ENSEMBLE

UNE BIBLIOTHÈQUE EMBELLIE !

La bibliothèque de Marolles a récemment bénéficié de quelques embellissements, comme en témoigne la nouvelle banque d'accueil, plus confortable et fonctionnelle.

La « Bulle », qui accueille le jeune public a été remaniée et propose sur ses étagères les premières lectures avec des histoires faciles à lire et des petits romans illustrés, les contes, les premiers documentaires pour apprendre et comprendre le monde qui nous entoure, et les magazines. Sous les étagères, les lecteurs en herbe peuvent trouver les bacs à albums et, au milieu de la « Bulle », les albums pour les tout-petits.

Au premier étage, la mezzanine propose un espace dédié aux bandes dessinées pour adulte agrandi et un coin lecture très cosy pour faire de chaque visite un vrai moment de plaisir.

Plusieurs animations sont proposées tout au long de l'année : l'accueil des enfants de la crèche et du centre de loisirs, des cafés-littéraires en partenariat avec la Ville de Marolles, des ateliers artistiques avec des auteurs Jeunesse ou encore des dédicaces de livres.



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

EDF a annoncé en novembre dernier, ne plus couper l'électricité en cas d'impayés même en dehors de la période de trêve hivernale. Une mesure qui est censée répondre à la hausse des prix de l'énergie, et donc des montants des factures qui ont conduit au déséquilibre du budget des ménages les plus précaires.

Concrètement, EDF limitera la puissance des compteurs clients à un maximum de 3 000 watts en période hivernale, et à un maximum de 1 000 watts hors trêve hivernale pour les ménages en situation d'impayés et ce, afin d'éviter l'arrêt brutal de la fourniture d'énergie. Les besoins essentiels sont ainsi préservés : s'éclairer, prendre une douche, recharger la batterie d'un téléphone portable, alimenter un petit réfrigérateur...

Les autres fournisseurs d'énergie devront s'aligner sur ce principe au risque de voir naître une nouvelle loi prolongeant l'interdiction des coupures en cas d'impayés.

Le CCAS de la ville de Marolles-en-Brie a passé une convention avec EDF lui permettant d'intervenir afin de procéder à une protection de l'abonnement énergétique en cas d'impayés et éviter la réduction de la puissance, mais aussi de mettre en place des délais de paiement, de délivrer et de solliciter des aides financières. Les usagers marollais en difficulté de paiement peuvent se présenter auprès du CCAS munis de leur dernière facture EDF.

CCAS : secretariat-social@marollesenbrie.fr
Tél : 01 45 10 38 23



“ LES SARMENTS DU RÉVEILLON ” nous sont contés...



Inscrit en 2010 comme patrimoine immatériel de l'humanité à l'Unesco, le vin est désormais reconnu et considéré comme patrimoine de la culture française. La ville de Marolles ne déroge pas à la règle et accueille également une vigne qui régale les marollais chaque année, grâce à la passion d'une association Les Amis de Marolles.

Déclarée en 1968, l'association Les Amis de Marolles participe à l'entretien et à la mise en valeur du patrimoine local (l'église), ainsi qu'à la perpétuation des traditions avec l'entretien de la vigne et la production du vin « Les Sarments du Réveillon ».

Récompensé le 23 octobre dernier d'une médaille de bronze lors du Symposium des Vignes d'Ile-de-France, le cru 2020 des Sarments du Réveillon n'a pas pâli face aux 25 confréries représentées. Ce résultat vient ainsi récompenser les nombreux efforts fournis par les bénévoles viticoles de l'association tout au long de l'année. Il est temps maintenant de vous conter l'histoire de cette vigne...

« Il était une fois, une petite bourgade d'Ile-de-France, qui possédait déjà au 19^{ème} siècle son propre vignoble, comme en témoigne en 1810 le « Chemin des Vignes », plus connu aujourd'hui sous le nom de l'avenue de Grosbois.

En 1989, soucieuse de ne pas perdre ce patrimoine, Les Amis de Marolles ont décidé de faire renaître la vigne, qu'ils ont baptisée « Le Clos de l'Amitié ». Malheureusement en 2010, le terrain où la vigne était plantée ne pouvait dès lors plus l'accueillir. L'association s'est refusée à laisser mourir le vignoble une seconde fois et a entrepris de le recréer sur un nouvel emplacement, l'actuel vignoble.

Après avoir creusé 450 trous, planté 450 pieds de vigne répartis à 77% de Chardonnay, 13% de Pinot gris, 6,5% de Pinot blanc et 3,5% de Chasselas de Fontainebleau, arrosé et protégé jour après jour, la vigne est arrivée à maturité pour être baptisée « Les Sarments du Réveillon ».

C'est ainsi, grâce à l'attention portée par nos viticulteurs amateurs ou professionnels, que Marolles est fière d'avoir son propre vin. Vous voulez participer à l'aventure, alors allez-y, l'association a besoin de vous, de votre temps, de votre participation ou encore de votre parrainage de pieds de vigne. »



www.amis-marolles.org



OCTOBRE ROSE : LES ASSOCIATIONS MOBILISÉES

Quand les associations choisissent de s'unir pour la même cause, de grandes et belles choses se réalisent. Tout le mois d'octobre dernier s'est teinté d'une couleur riche de sens : le rose. En effet, partenaire de la campagne Octobre Rose, la commune a souhaité offrir son soutien à l'association Ruban Rose pour sensibiliser les femmes et les hommes à la lutte contre les cancers du sein.

Un mois ponctué d'actions solidaires et culturelles se concluant en beauté par un week-end sportif rythmé par nos associations. Initiation au mini-tennis, démonstration de karaté, tournoi de pétanque féminin, match de football féminin (face à l'équipe de Villecresnes), marche solidaire sur les sentiers piétonniers de Marolles, initiations au fitdance et à la zumba, toutes ces animations ont permis de récolter des

fonds pour faire avancer la cause de Ruban Rose et ainsi mobiliser le public de manière ludique et participative.

Un immense merci à l'Association des Commerçants de Marolles, aux Amis de Marolles, à la librairie Au Fil des Pages de Villecresnes, à l'auteure Chantal Cadoret, à l'association Corps&Art, au Centre de Coordination de Dépistage des Cancers en Ile-de-France, à l'association Marolles Karaté Do Shukokai, à La Boule Marollaise, à Marolles en Harmonie, au photographe Vincent Pancol et aux modèles qui ont bien voulu poser devant son objectif, à l'association Les Trekcoeurs Roses, à Ruban Rose bien évidemment, au Tennis Club de Marolles et à Yakadansé pour votre investissement et votre soutien dans cette campagne.

Ensemble, nous avons vécu un beau moment de partage.

BÉNÉVOLAT

Mille et une manières d'être bénévole, quelle sera la vôtre ?

Vous souhaitez vous investir auprès d'une association, du CCAS de votre commune et vous vous posez de nombreuses questions. Est-ce vraiment fait pour moi ? Puis-je concilier cet engagement avec mon emploi du temps ? Étudiants, salariés, retraités, demandeurs d'emploi... Rassurez-vous ! Tout le monde peut devenir bénévole.

Pourquoi s'engager dans le bénévolat est une bonne chose ?

- Pour acquérir de l'expérience
- Pour se sentir utile
- Pour partager ses compétences
- Pour faire de nouvelles rencontres

**Vous souhaitez vous investir dans le bénévolat ?
Discutons-en ensemble.**



Tél. : 01 45 10 38 14

Mail : cabinet-maire@marollesenbrie.fr

Quel type de bénévolat ?

Pas besoin de compétences particulières, juste une motivation. Concrètement, les bénévoles peuvent contribuer à des missions d'accueil, de comptabilité, de soutien scolaire, d'informatique, d'animation... Le bénévolat, ce n'est pas seulement se rendre utile pour les autres c'est également vous enrichir humainement en vous impliquant, avec d'autres bénévoles, dans des actions qui ont du sens.

Un engagement en fonction de ses disponibilités

Pas besoin de consacrer vos journées à une association pour être bénévole. Vous pouvez vous impliquer à votre rythme, de façon ponctuelle ou régulière, selon vos disponibilités. Vous restez libre de choisir la meilleure façon de vous engager.



ASSOCIATIONS

LA BOULE MAROLLAISE

C'est la première année que les joueurs de La Boule Marollaise jouaient en compétition officielle. Pendant cinq semaines, chaque équipe accueille ses adversaires à tour de rôle. Pour la plupart des boulistes marollais, ce fut une découverte, réhaussée par des résultats positifs et de la convivialité avec les autres clubs. L'équipe Vétéran s'est classée quatrième ex aequo sur six. L'équipe Sénior a fait encore mieux en terminant première de la compétition. Dorénavant montée dans la division supérieure, elle peut accueillir les équipes adverses sur son terrain du Parc de la Marnière. Que vous soyez intéressé par la compétition, ou simplement pour une pratique loisir, retrouvez l'association sur le boulodrome de la Marnière afin de commencer la saison en leur compagnie !

Renseignements : laboulemarollaise@yahoo.fr
Tél : 06 24 49 45 52



TCMB

La fin d'année a été bien active pour le Tennis Club : le mercredi 15 décembre, les enfants des écoles participaient à des jeux sportifs lors d'une animation de Noël en présence d'un magicien. Les futures championnes et champions ont pu se doper (légalement) à coup de confiseries et petites douceurs.

Fort de l'engouement suscité lors des derniers stages des vacances de la Toussaint, le club a pu ouvrir deux stages pour les enfants sur la fin d'année. Une belle année qui se conclut en beauté par deux tournois où nombreux furent les compétiteurs.

Renseignements : www.club.fft.fr/tcmb94



FCM

L'activité du club bat son plein ! De nouvelles équipes se créent, d'autres voient le nombre de joueurs atteindre des sommets : c'est le cas notamment de la toute nouvelle équipe féminine, ou encore de l'équipe « Puppy U8/9 ans » dont l'avenir est assuré grâce aux quarante enfants inscrits. La catégorie Séniors est elle aussi promise à un bel avenir : elle montera en deuxième division en 2022, de quoi être fier !

Les joueurs n'étaient pas les seuls à être récompensés ces derniers mois. Lors de l'Assemblée Générale, Manuel Gomes, Olivier Lenoir et Zéférino Pires ont tous trois reçu la médaille d'argent de Foot du Val-de-Marne pour leur engagement à la tête du club, tout comme Patricia Guiliani également récompensée pour son dévouement. Merci à tous de porter haut les couleurs du FCM, et *a fortiori*, la vie associative de la commune !





CORPS&ART

Un bel envol pour la nouvelle association Corps&Art où sont dispensés des cours de barre au sol et de fitness. Grâce à leur motivation et leur assiduité, les élèves ont déjà fait de beaux progrès en deux mois. Si vous souhaitez les rejoindre, les inscriptions sont encore possibles.

Renseignements : corps.et.art.94@gmail.com
Tél : 06 23 87 50 90



RENCONTRES MAROLLAISES



Au moins une fois par an, l'association Rencontres Marolaises organise un stage d'aquarelle pour les élèves de cet atelier. C'est l'occasion pour eux de parfaire leur technique aux côtés d'un artiste de renom. Cette année, l'artiste chinois Bei An CAO est venu leur faire cet honneur. Formé à l'Académie des Beaux-Arts de Shanghai, il se spécialise rapidement dans l'aquarelle et enchaîne les expositions de par le monde. Il donne dorénavant des cours à l'École d'Aquarelle de Namur en Belgique, pays où il réside.

Renseignements : rencontresmarolaises.fr
Tél : 06 19 72 63 69



FNACA

C'est lors de l'AG du 12 novembre dernier que le conseil d'administration de la FNACA a choisi de dissoudre le comité cantonal du 94. Nous remercions particulièrement Serge Hondemarck, son président, et Nicole Mathieu, sa secrétaire, pour leur engagement à avoir entretenu le souvenir des anciens combattants des guerres d'Algérie, du Maroc et de Tunisie durant toutes ces années à nos côtés. Nous leur souhaitons une belle et longue retraite associative.





**DOROTHÉE
IMMOBILIER**

Conseiller immobilier de proximité

Parce que votre projet immobilier est unique, il mérite un accompagnement personnalisé.
Je vous propose donc de profiter de mon expertise, de ma passion pour mon métier et de ma parfaite connaissance du secteur pour aboutir à la réussite de votre projet Immobilier.

Alors n'hésitez pas à me contacter.



Sous compromis



Sous compromis



Sous compromis



Sous compromis



Sous compromis



Sous compromis

Bonne et heureuse année 2022.

Dorothee **MONTCHARMONT**

06 62 52 98 21

www.dorotheeimmobilier.fr



Agent Immobilier indépendant enregistré à Créteil sous le N° RCS 929 307 123 • Carte T CPI94012021000000075 • RCP 24925757 2000

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



LA CONFIANCE À DOMICILE

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Composez vous-même votre repas

**Portage de repas
dans le Val-de-Marne Sud**

**Votre
agence**

01 45 95 79 91

34, avenue
du Général Leclerc
94440 SANTENY

GAMME PLAISIR

Un choix de menus
classiques,
« comme à la maison »

GAMME GOURMET

Un choix de menus
haut de gamme,
« comme chez le traiteur »



Aides fiscales sur les prestations de services à la personne - Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016



Illustrations : La Pompadour

www.les-menus-services.com

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil municipal s'est réuni le 16 décembre dernier à l'Espace des Buissons. La séance a été consacrée à l'adoption de délibérations en matière d'affaires générales et ressources humaines, d'urbanisme, de finances et d'affaires scolaires.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Le Conseil municipal prend acte à l'unanimité de :
L'installation d'un conseiller municipal, Joël Villaça, suite à la démission de Danielle Métral ;

La désignation des commissions et sous-commission municipales facultatives permanentes et de la Commission Appel d'Offres ;

- L'actualisation de la délibération portant sur les tarifs des concessions ;
- L'adhésion à l'association « Défense des Riverains de l'Aéroport Paris-Orly » ;
- L'approbation de la Charte « Production florale et arboricole » ;

La modification de la délibération relative au règlement des cimetières est adoptée à l'unanimité des votants (23 voix) et 4 abstentions.

L'approbation de l'avenant portant sur l'intégration de Marolles-en-Brie à la Police pluri-communale à partir du 1^{er} janvier 2022 est adoptée l'unanimité des votants (24 voix) et 3 abstentions.

URBANISME

Approbation à l'unanimité des conditions générales d'utilisation du guichet numérique des autorisations d'urbanisme accessible à tous les usagers à compter du 1^{er} janvier 2022.

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

Approbation à l'unanimité de :

- La décision modificative n°2 portant sur l'ajustement budgétaire des charges de personnel du mois de décembre ;

- L'autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant approbation du budget 2022 ;
- L'adoption des montants des récompenses du Challenge de Marolles.

L'autorisation de signature de l'avenant au marché de travaux et entretien de l'éclairage public et de la signalisation tricolore et installation des illuminations de fin d'année a été adopté à l'unanimité des votants (23 voix) et 4 abstentions. L'autorisation de dépôt de dossiers de demande de subvention a été adoptée à la majorité des votants à 20 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions.

RESSOURCES HUMAINES

Approbation à l'unanimité de l'adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires et de l'organisation du temps de travail des agents au 1^{er} janvier 2022.

AFFAIRES SCOLAIRES – ENFANCE ET JEUNESSE

Approbation à l'unanimité de :

- La convention d'objectifs et de financement avec la CAF, pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services de droit commun ;
- De celle au titre de l'investissement sur fonds locaux et nationaux au profit des temps libres des enfants et des jeunes (travaux d'aménagement et de rénovation l'ALSH Adolescent, de l'ALSH maternel et élémentaire des Buissons et APSForêt) ;
- La convention avec l'association Pôle Montagne.

Pour conclure, les rapports d'activités 2020 du Sigeif, du Sivom et du Sipperec ont été présentés.

MAROLLES MON VILLAGE



Le 30 septembre une **NOUVELLE CONVENTION FONCIERE** a été votée par la majorité municipale et refusée par l'opposition.

(Texte intégral de la convention sur notre site web : <http://marollesmv.online.fr/>)

Cette convention, signée entre le Maire et l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (**EPFIF**) donne tout pouvoir à l'EPFIF pour agir au nom de la commune afin de réaliser des projets immobiliers.

Dans un premier temps il s'agira de construire **118 logements sociaux**, en plus du projet Cœur de Village comptant **131** logements, dont une quarantaine seulement de logements sociaux (le restant générant automatiquement des obligations de logements sociaux supplémentaires selon la loi SRU).

Dans cette optique, **l'EPFIF a fixé un périmètre foncier, « UNE VEILLE FONCIERE », dénommée « COEUR DE BOURG ».**

Qu'est-ce qu'une veille foncière ? Pour faire simple, c'est un statut qui permet à l'EPFIF, après étude et analyse du bien visé, de RACHETER, PREEMPTER et même EXPROPRIER. (p 6 de la convention sur notre site)

(Un marollais a d'ailleurs déjà été expulsé de chez lui sans avoir été relogé !)

Le prix d'achat des maisons et des terrains **sera estimé par les Domaines**. Or cette estimation peut être nettement inférieure aux souhaits du propriétaire et en dessous du prix du marché.

Ce qui permettra à l'EPFIF de faire baisser le prix du foncier. La mission, entre autres, de l'EPFIF **est de dévaluer les propriétés**, donc le prix du mètre carré, **afin de créer des logements sociaux**.

Le périmètre de veille foncière, défini sur Marolles par l'EPFIF et la municipalité, **englobe toute la rue Pierre Bezançon, ainsi que le Chemin de Derrière les Clos**.

Mais d'après la convention, les acquisitions foncières peuvent également porter sur **des unités voisines** en cas de pertinence pour le projet ; On peut craindre également que ce projet s'étende à tout Marolles !

C'est donc le Centre historique de Marolles qui va être bouleversé et métamorphosé !

Ce quartier perdra son caractère Briard, son charme et son authenticité, alors que c'est dans ce périmètre que se concentrent quasiment tous les bâtiments patrimoniaux de Marolles.

Nota : A l'occasion du décès du Dr MARCENAC, nous avons abondamment communiqué sur les réseaux sociaux et nous sommes associés aux divers hommages qui lui furent rendus, excepté dans la tribune précédente car, **l'opposition doit envoyer son texte à la mairie un mois et demi à l'avance**, ce qui pénalise assurément le suivi de l'actualité.

« Marolles, mon Village »

[facebook.com/marollesmonvillage/](https://www.facebook.com/marollesmonvillage/)
marollesmonvillage94@gmail.com

VIVRE MAROLLES



Chères Marollaises, Chers Marollais,

Nous vous présentons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle sera porteuse d'optimisme pour un retour à une vie normale très prochainement. Cette tribune a pour vocation de vous informer de façon objective.

Aussi, quel bilan pouvons-nous tirer de l'année 2021, au-delà des nombreux effets d'annonce ?

Police pluri communale : nous constatons déjà une carence, 8 policiers étaient annoncés pour 2021. Nous n'en comptabilisons que 6. Il est prévu un effectif de 12 agents en 2022, et ce, pour les 4 communes (soit 15 000 habitants). Qu'en sera-t-il vraiment ? Pour rappel si on se fie aux études du groupement des villes de France, il est recommandé 10 agents pour 10 000 habitants... C'est un bilan inquiétant pour notre sécurité...

- Extension et optimisation du réseau de caméras, reportées en 2022
- Dispositif engagement citoyen pour nos jeunes, non réalisé
- Budget participatif dans le cadre de la démocratie participative, non réalisé
- Projet "Maison pour tous", aucune information sur l'avancée des études programmées pour cette année
- Rénovation de la passerelle piétonne au parc urbain, reportée en 2022
- Travaux Avenue des Bruyères, rénovation partielle, car aux dires du Maire "les demandes n'auraient pas été faites"
- City Stade, installation reportée.

Enfin, dernier sujet préoccupant sur lequel nous souhaitons faire un focus : La convention avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France (EPFIF).

Nous avons appris lors du Conseil municipal du 30/09, sans information préalable, sans même qu'une commission d'urbanisme n'ait été convoquée pour en discuter, que l'équipe municipale avait décidé de signer une convention avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF). Cette convention donne pouvoir à cet organisme pour le portage des nouvelles acquisitions en vue de construire de nouveaux logements dont 30% de logements sociaux.

L'EPFIF va procéder, au cas par cas, à l'acquisition des parcelles sur le périmètre dit "Cœur de Bourg", allant du début jusqu'à la fin de la rue Pierre Bezançon englobant le Chemin de Derrière les clos, une partie de la rue du Pressoir.

Les acquisitions pourront se faire :

- Par négociation amiable,
- Par exercice des droits à préemption,
- Mais aussi par voie d'expropriation.

Les riverains concernés par cette zone ont-ils été informés compte tenu de l'impact de ce projet ?

La vigilance s'impose sur ce dernier sujet.

Vos élus restent à votre écoute : elus.vivre-marolles@gmail.com
Merci pour votre confiance.

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

MAROLLES -EN-BRIE : UNE VILLE DYNAMIQUE, APAISÉE ET CITOYENNE

L'année 2021 s'est achevée à Marolles-en-Brie de belles façons. Notre commune fut particulièrement animée en cette fin d'année.

Quel plaisir de partager avec vous la féérie du lancement des illuminations de Noël au centre commercial, nos échanges constructifs à l'occasion des deux réunions de concertation sur la future aire de jeux et sur le quartier des Vignes, ou encore le talent du groupe Diamond Gospel à l'église Saint-Julien de Brioude en décembre dernier !

A l'instar de l'année 2021, nous espérons que l'année qui s'ouvre devant nous permettra de multiplier ces temps de rencontres et de dialogue pour **faire de Marolles une ville à nouveau dynamique en 2022.**

Dynamique grâce à nos commerçants et aux nombreux événements associatifs organisés tout au long de l'année, qu'il convient de soutenir.

Dynamique par sa saison culturelle riche (théâtre, concerts mais aussi exposition avec la venue du 12 au 27 février, des Micro-Folies) et **ses nombreux événements familiaux** (Fête du livre et du jeu, Marolles en Fête, Ciné en plein air, Les Marollais Remarquables...)

Dynamique enfin par votre engagement citoyen sur les grandes questions qui concernent l'avenir de notre Ville : réunions de concertation, visites de quartier, comité de citoyens (sécurité, travaux) et pour 2022, le lancement du premier budget participatif.

Au-delà d'apaiser avec nécessité les relations entre la commune et ses habitants, **ces dispositifs de démocratie participative sont efficaces.** Déjà de nombreuses problématiques qui avaient été relevées lors des visites de quartiers ont été résolues. L'aire de jeux au parc urbain accueillera des jeux modernes et attractifs pour les enfants en 2022, avec l'accord des riverains et des usagers.

Merci à vous toutes et tous pour votre implication et votre dynamisme. Comme vous, nous sommes convaincus et nous avons pu le constater l'année passée, que Marolles-en-Brie a tout le potentiel pour **être une ville dynamique, apaisée et citoyenne.**

Toute l'équipe municipale, vous souhaite une bonne année 2022.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



SUCY SECURITE

*Structure familiale de plus de 40 ans d'expérience
sans sous-traitance
pour une proximité tant géographique qu'humaine*

- **Installation de systèmes d'alarme vidéo, contrôle d'accès**
- **Maintenance et entretien des systèmes**

24h/24 **TELESURVEILLANCE**
VIDEOSURVEILLANCE
INTERVENTION / SITE

01 45 90 76 14 **www.sucy-securite.com**

7, avenue Albert Sarrault - 94370 SUCY-EN-BRIE

SARL au capital de 330 000 € | RC 439 246 232 000 11

Autorisation : AUT -094-2112-08-18-20130340959

L'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics

ÉTAT-CIVIL

BIENVENUE AUX BÉBÉS

- Noham MPAKA, le 28/09/2021
- Luna COLOM, le 19/10/2021

ILS SE SONT DIT OUI

- Roch DERIAZ & Adeline CONFRERE, le 25/09/2021
- Artur PIMENTA & Marylène CHOQUEREAU, le 25/09/2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Lucie GIRONI, le 26/09/2021
- Michel MARCENAC, le 01/10/2021
- Hélène SANTIN veuve CRUCY, le 30/10/2021
- Bruno POUILLARD, le 04/11/2021

ÉLECTIONS 2022

Procurations, ce qui change !



À compter du 1^{er} janvier 2022 :

- Un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit dans une commune B. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.
- Les adresses postales ne sont plus demandées, cependant le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.
- Avec la téléprocédure « Maprocuration », l'électeur peut désormais demander en ligne la résiliation de la ou des procurations qu'il a donné. Comme pour les demandes de procuration, il doit ensuite se déplacer devant une autorité habilitée pour faire vérifier son identité et valider la demande.

Pour les futures élections, et en particulier les élections présidentielles et législatives de 2022, la règle de droit commun suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. En effet, le rehaussement du plafond de procurations par mandataire prévu pour les élections départementales et régionales constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite.

Votre MAIRIE

LA MAIRIE accueille le public du lundi au samedi.

Tél. : 01 45 10 38 38

Mail : accueil@marollesenbrie.fr

ACCUEIL / SERVICE POPULATION

Lundi : 9h-12h et 13h30-19h15

Mardi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-18h

Vendredi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

SERVICE SCOLAIRE

Lundi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Mardi : 13h30 -17h30

Vendredi : 9h -12h

Tél. : 01 45 10 38 31

CCAS

Lundi : 9h -12h

Mardi à jeudi : 9h-12h et 13h30-17h30

Vendredi : 9h -12h

Tél. : 01 45 10 38 30

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 01 45 10 03 30

SERVICE URBANISME

Sur rendez-vous au 01 45 10 03 32.

Lundi et mardi : 13h30-17h

Vendredi : 9h-12h



POLICE MUNICIPALE

1bis rue la Fontaine - 94440 SANTENY

HORAIRES

- Ouverture public : du lundi au vendredi de 14h à 17h30.
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

CONTACT

Tél. : 06 99 71 77 13

Mail : contact@pm-plateaubriard.fr

NUMÉROS UTILES

- **SAMU** : 15 ou 112
- **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- **Police** : 17
- **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- **Pompiers** : 18
- **SAMU social** : 115
- **Sécurité sociale** : Assurance Maladie du Val-de-Marne – 94031 Créteil Cedex (sur rdv uniquement) – Tél. : 3646 – www.ameli.fr
- **Taxi conventionné** : 06 08 73 85 30
- **Espace départemental des solidarités** : RDV assistante sociale au 01 56 72 23 00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de Villecresnes)
- **PMI** : 3 avenue Foreau 94440 Villecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14 (lundi 13h/20h, mardi, mercredi et vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi 8h30/12h et 13h/18h)
- **Psychologue APCE94** : RDV au 01 45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33
- **CAF** : Renseignements/RDV au 0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi 9h/12h15 et 13h/16h15) – www.caf.fr – Permanence administrative le vendredi 9h/12h et 13h30/17h au CC Michel Catonné à Boissy-Saint-Léger. Tél. : 01 45 69 70 33
- **Permanence juridique en mairie** : RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)
- **Gymnase** : 01 43 86 16 98
- **Stade Didier Boutten** : 01 45 69 40 18
- **Bibliothèque** : 01 45 98 38 66
- **Urgences** : Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges – Tél. : 01 43 82 43 33
- **Urgence électricité** : 09 72 67 50 94 (24h/24 7j/7)
- **Urgences vétérinaires** :
- **VETALIA** : 01 40 40 01 02
- **VETOADOM** : 01 47 46 09 09
- **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624
- **Médecins à domicile** : 0 825 001 525
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Chirurgien dentiste de garde** : Tél. : 01 48 52 31 17
- **SIDA info service** : 0 800 840 800
- **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



HORAIRES MAROLLES-EN-BRIE

- **Lundi à vendredi** : 14:30 – 18:00
- **Samedi** : 09:00 – 12:00
- **Dimanche** : fermé

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AMBULANCE

- Ambulance Santé Plus, 9 place des Quatre Saisons – 01 43 86 57 95

CHIROPRACTEUR

- Maram DRECOURT, 5 rue de la Porte des Bois 06 16 77 24 01

CHIRURGIEN-DENTISTE

- Robert BAUDRY, 8 rue des Semeurs – 01 45 99 32 05
- Virginie PARRA, 7 rue de la Porte des Bois – 01 43 86 93 63

COACH PERSONNEL

- Sylvie GEGOU – 06 44 68 50 40
contact@sylvie-gegou-coaching.com

DIÉTÉTICIENNE / NUTRITIONNISTE

- Cécile DOFFIN, Diététicienne, 6 route de Brie 01 45 98 22 30
- Céline CLAUSS, Nutritionniste et coaching sport, 5 rue Pierre Bezançon – 06 87 43 52 05

INFIRMIÈRE

- Annick WANTUCH, 6 place des Quatre Saisons
- Sophie SERNEELS, 8 rue des Taillis – 01 45 99 22 45
- Aurélie BOUDOUH – 06 47 87 77 80
- Gwenaëlle ROSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 84 82 35 49
- Cécilia OZDEMIR et Margot ROJ, 11 rue des marchands – 06 64 64 72 13
- Sandra MATHIEU – infirmiere.marolles@gmail.com – 06 32 12 98 65

KINÉSITHÉRAPEUTE

- Catherine BERNARD-ALLAIN, 8 rue des Taillis 01 43 86 18 58
- Caroline TISSIER, 5 rue Pierre Bezançon – 07 50 01 58 99

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- Eric KOVACS, 7 rue de la Porte des Bois – 07 82 13 63 14
- Cabinet médical : Dr Pierre SCUOTTO, Dr Kevin TARAKI, Dr Wilfried SCEUTENAIRE et Dr Jessica LANGLOIS, 5 rue Pierre Bezançon – Secrétariat : 01 85 44 04 28

ORTHODONTISTE

- Aurélie BRUNAUD, 7 rue de la Porte des Bois 01 45 99 36 22

ORTHOPHONISTE

- Cabinet d'Orthophonie des Quatre Saisons, 8 place des Quatre Saisons – 01 45 99 41 86

OSTÉOPATHE

- Amandine PERINO, 5 rue Pierre Bezançon – 06 58 42 17 57

PÉDICURE-PODOLOGUE

- Sandrine BOUCHEZ, 48 avenue de Grosbois – 01 45 99 33 34

PHARMACIE

- Pharmacie Grosbois-Marolles, 4 rue des Marchands – 01 45 99 31 11
- Pharmacie Tsia Réjane, 8 rue des Taillis – 01 43 86 15 81

PSYCHOLOGUE

- Emmanuelle SEMIATICKI, 5 rue de la Porte des Bois – 01 45 95 99 85 / 06 60 78 58 18
- Lucile PAULY, 5 rue Pierre Bezançon 07 68 73 69 29

PSYCHOMOTRICIENNE

- Florine PIVOT, 5 rue Pierre Bezançon 06 66 40 60 16

SAGE-FEMME

- Cabinet médical – 5 rue Pierre Bezançon
- Mélinda TEREZO : 07 64 12 14 90
 - Mélanie FAURE : 07 66 58 47 70

VÉTÉRINAIRE

- Clinique Vétérinaire, 2 Hameau d'activités de la Tuilerie – 01 43 86 13 13



BLUEGREEN

Evadez-vous

TOUTE L'ANNÉE

GOLF
INITIATIONS
GRATUITES

ouvertes à tous

INSCRIVEZ-VOUS
sur bluegreen.fr

GOLF BLUEGREEN

MAROLLES-EN-BRIE

Mail de la Justice - 94440 Marolles-en-Brie

NOS ASSOCIATIONS
& LE CCAS
ONT BESOIN DE VOUS !

— DEVENEZ —
BÉNÉVOLES

CONTACTEZ LE 01 45 10 38 14
OU CABINET-MAIRE@MAROLLESENBRIE.FR



MAROLLES
EN BRIE